

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
DU 21 MAI 2014 - n°5/2014**

Présents :

	GUERIN Maryline 2 ^{ème} adjoint	MARGUERITTE Dominique 3 ^{ème} adjoint
	JEHAN Gabriel	BOISHY Martine
GAUCHER Antoine	PETITPAS Robert	PARIS Solange
GUERIN Ludovic	HUDSON Patricia	GAOUYAT Claude
DESLOGES Gilbert	LUQUET Philippe	

Absents excusés :

- BOUDRY Marc pouvoir à Philippe LUQUET
- PARIS Jean-Claude pouvoir à Solange PARIS

Secrétaire de séance : DESLOGES Gilbert

Approbation de la réunion du 23 avril 2014 par le conseil municipal

POINTS EN PLUS : le conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire :

- Désignation membres du CLECT (1 titulaire et 1 suppléant)
- Statuts de la CDC - transferts de compétences
- Déclaration d'intention d'aliéner
- Travaux de voirie
- Questions diverses

1°) AVIS SUR DOSSIER : GAEC de KEREZENN sis « POUHEY » au Teilleul pour extension d'un élevage porcin

M. le Maire présente à son conseil le dossier « enquête publique » du GAEC de KEREZENN sis « Pouey » au Teilleul pour l'extension d'un élevage porcin.

Le conseil, après avoir délibéré et à l'unanimité, donne un avis favorable au projet.

2°) CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE

M. le Maire présente les résultats du rapport d'appel d'offres du 21 mai 2014, vu par la commission CAO le jour même :

LOT	NOM	ADRESSE	MONTANT HT	POURCENTAGE DE L'ESTIMATION
2 : Terrassement et gros œuvre	SAS NOURY	Buais	70 929,90	-6,05 %
3 : Charpente bois	SARL FOUILLEUL	St Hilaire du H.	33 154,40	-9,17%
4 : Etanchéité	SARL FOUILLEUL	St Hilaire du H.	33 951,45	+6,43%
5 : Menuiseries extérieures aluminium	ALUTIL	Cormelles le Royal	21 500,00	-22,10%
6 : Menuiseries intérieures bois	SARL CROCHET	Parigny	7 672,30	-54,87%
7 : Plâtrerie sèche plafond	BARON MILLE	St Martin des Champs	31 516,45	+11,37%
8 : Electricité courant faible	SARL MASSELIN LETOURNEUR	Ponts	19 719,09	-19,69%
10 : Peinture	TALLOIS	Le Teilleul	12 782,75	+54,01%
11 : Carrelage faïence	SARL LENOBLE	Marcey les Grèves	7 370,92	-26,29%
		Total	238 596,36	8% de rabais

Le conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions de la commission CAO et donne pouvoir au Maire pour signer les différents documents du marché.

Seul le lot n°9 « Chauffage traitement d'air » est déclaré sans suite par intérêt général et fera l'objet d'un nouveau marché public.

3°) POINTS EN PLUS :

- Désignation membres du CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées)

La CLECT a pour mission d'évaluer le montant des charges financières transférées à la CDC.

Le conseil a délibéré, à l'unanimité, pour la nomination d'un membre titulaire : Mme MARGUERITTE Dominique et d'un membre suppléant : M. PETITPAS Robert.

- Statuts de la CDC - transferts de compétences

Par délibération en date du 28/04/2014, la CDC a décidé de proposer aux communes le transfert des compétences suivantes :

- Etude, réalisation, fonctionnement d'une maison médicale
- Prise en charge du financement et de la gestion des temps d'activités périscolaires issue de la réforme des rythmes scolaires (décret n°2013.77)
- Fourrière animale

Le conseil municipal après avoir pris connaissance du contenu des compétences décide à l'unanimité d'approuver chacun des transferts de compétence proposés.

- Déclaration d'intention d'aliéner

Vu la demande du notaire Maître GUERIN SCHOEFFLER de St Hilaire du Harcouët concernant la demande d'acquisition d'un bien au 6 route de Mortain (parcelle n°AM38), la carte communale impose au conseil municipal de se positionner sur l'intention d'aliéner ou non.

Ce dernier décide à l'unanimité de ne pas exercer son droit de préemption.

- Travaux de voirie communale : la basse normandière, le hurel, la grande jarriais, les fossés hamon, route de landivy, rouellé et l'evennière

L'assistance technique du Conseil général, choisie par le conseil municipal pour les travaux de voirie a fourni une estimation pour les travaux 2014.

Parallèlement, le conseil municipal avait budgétisé en investissement la somme de 161 000 € et en fonctionnement la somme de 35 000 €. Les estimations s'élèvent à 142 000 € en investissement et 16 650 € en fonctionnement.

Vu les estimations, le conseil municipal décide de donner pouvoir au Maire pour lancer les marchés correspondants.

4°) QUESTIONS DIVERSES :

Monsieur le Maire a fait lecture du courrier de M. JUNCA (du 3 mai 2014), une réponse a été rédigée et acceptée par l'ensemble du conseil.

Les comptes rendus du conseil seront désormais affichés à l'extérieur de la mairie dans la vitrine située place du monument aux morts.

Le vote des subventions communales aux associations sera vu lors du prochain conseil du mois de juin 2014.

M. le Maire a signalé aux conseillers que nous avons de la ferraille en stock derrière le bâtiment « service technique » et qu'il faudrait nettoyer le terrain.
M. PETITPAS, conseiller municipal, a fait une proposition de rachat pour un montant de 50 €.
M. PETITPAS s'étant retiré de la réunion, le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour accepter cette offre.

Eric COURTEILLE		Robert PETITPAS	
Jean-Claude PARIS	Abs – pouvoir à Solange PARIS	Solange PARIS	
Maryline GUERIN		Ludovic GUERIN	
Dominique MARGUERITTE		Patricia HUDSON	
Marc BOUDRY	Abs – pouvoir à Philippe LUQUET	Claude GAOUYAT	
Gabriel JEHAN		Gilbert DESLOGES	
Martine BOISHY		Philippe LUQUET	
Antoine GAUCHER			